

L'APTITUDE AU CHANGEMENT, FACTEUR DE PROGRÈS

par

M. RAYMOND BARRE

délégué de l'Académie des sciences morales et politiques

La vie est évolution, la vie est changement.

Les modifications qui se produisent dans la pyramide des âges d'une population, les avancées de la science, les innovations techniques qui agissent sur les structures de l'économie et les comportements de ses acteurs, la compétition internationale qui affecte par son étendue géographique et sa plus ou moins grande intensité les conditions des échanges et leur développement, les transformations qui affectent les relations entre groupes sociaux, enfin le « fait de Dieu » et le « fait du Prince », autant de causes de changements. Leur rythme est plus ou moins rapide, leurs effets plus ou moins immédiats. Ils provoquent à travers le temps des mutations profondes ou des évolutions lentes, en tout cas irréversibles.

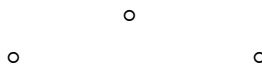
Ces changements conduisent-ils au progrès ? Depuis le siècle des Lumières, ce terme est plein d'optimisme, renferme un idéal de connaissance et un idéal d'organisation de la société. Il a inspiré des révolutions, constitué le thème central de nombreux projets politiques et sociaux, suscité à la fois certitudes et critiques. En 1750, Turgot esquisse un *Tableau philosophique des progrès de l'esprit humain* : « La masse totale du genre humain, par des alternatives de calme et d'agitations, marche toujours, quoiqu'à pas lents, à une perfection plus grande ». Condorcet, reprenant l'idée de perfectibilité soutenue par son maître et ami, publie en 1793 l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, lesquels ouvrent la voie

aux progrès de la condition humaine et offrent des perspectives illimitées d'un bonheur toujours nouveau. « Nos espérances sur l'état à venir de l'espèce humaine, écrit Condorcet, sont au nombre de trois : la destruction de l'inégalité entre les nations, les progrès de l'égalité dans un même peuple, enfin le perfectionnement réel de l'homme. » Ainsi s'établit un « nouveau millénarisme » que les vicissitudes de l'histoire ont, depuis le XIX^e siècle, quelque peu terni. Condorcet ne l'ignorait pas, dès le départ, quand il soulignait que « le tableau de l'espèce humaine, marchant d'un pas ferme et sûr dans la route de la vérité, de la vertu et du bonheur, présente au philosophe un spectacle qui le console des erreurs, des crimes, des injustices dont la terre est encore souillée et dont il est souvent la victime ».

Georges Sorel décrira au début du XX^e siècle les « Illusions du Progrès ». Raymond Aron évoquera, au lendemain de la seconde guerre mondiale, les « Désillusions du Progrès ». L'ambiguïté de la notion de progrès se manifestera dans le domaine de la science, confrontée aujourd'hui aux exigences de l'éthique; dans le domaine de la politique, où s'observe l'irrationalisme moderne de l'âge des foules et de leur manipulation; dans le domaine de l'économie, menacée par de nombreux déséquilibres nationaux et internationaux et notamment par l'inégalité entre pays en développement et pays développés.

Pourtant nous pouvons, sans tomber dans un optimisme excessif et sans nuances, reconnaître avec Victor Hugo que « le pas collectif du genre humain s'appelle le Progrès : le Progrès marche ». Au cours des trois derniers siècles, on peut donner à la notion de progrès un sens et un contenu en retenant ses principaux éléments constitutifs : les avancées des connaissances et du savoir; un respect de plus en plus grand de la dignité de la personne humaine; la croissance des productions et des richesses même dans les pays en développement; la réduction des inégalités sociales; l'extension et l'affermissement de la démocratie. La notion de progrès combine l'idée de plus – le quantitatif – et l'idée de mieux – le qualitatif.

On peut dire que les changements, divers dans leur nature et leurs conséquences, ont globalement entraîné le progrès en dépit de certains effets négatifs ou des reculs qu'ils ont parfois provoqués.



Tout changement appelle une adaptation des individus, des collectivités, des acteurs de la vie économique et sociale. Il y a progrès quand l'adaptation s'effectue sans freins, ni délais excessifs. La capacité d'adaptation varie selon l'ampleur des changements, selon la structure des sociétés, selon les périodes. Elle peut résulter de la pression des événements ou d'une réaction volontaire des

individus. La plus ou moins grande aptitude au changement est un facteur essentiel du progrès.

L'importance de ce facteur apparaît dans l'histoire politique, économique et sociale des trois derniers siècles. Il permet de comprendre les évolutions qui se sont produites dans les nations, leurs phases d'expansion, de stagnation ou de déclin, les variations de leur puissance relative sur le plan international. Je ne voudrais retenir que quelques exemples significatifs.

Le plus étonnant me paraît être le Japon qui, à partir de l'ère Meiji, dans les dernières décennies du XIX^e siècle, se transforma d'une nation vivant en vase clos et dans l'observance de ses plus vieilles traditions, en un pays s'ouvrant à l'extérieur, ardent à adopter les techniques et les modes d'organisation des pays les plus avancés, se dotant des moyens de devenir une grande puissance économique et militaire. Cette profonde mutation est favorisée par la volonté de l'État et par une ambition collective.

C'est la même extraordinaire capacité d'adaptation qui permettra au Japon, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de transposer à son économie son organisation efficace du temps de guerre, d'effectuer un développement industriel foudroyant, soutenu par une recherche efficiente, de conquérir les marchés extérieurs et de devenir, à partir des années 1960, la deuxième puissance industrielle du monde.

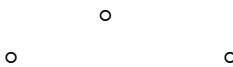
Les États-Unis ont été, depuis le XIX^e siècle, la terre d'élection des innovations majeures qui ont dominé l'évolution technique et économique du monde. Qu'y a-t-il de plus étonnant au cours des quinze dernières années que l'adaptation de l'économie et de la société de ce pays aux technologies de l'information ? Celles-ci ont profondément modifié l'éducation, le fonctionnement des entreprises, les relations financières, et contribué à la « mondialisation » de l'économie.

Après l'expansion la plus forte et la plus longue de l'après-guerre, qui a permis une modernisation profonde de l'appareil de production, les excès financiers ont entraîné les corrections nécessaires : ralentissement prononcé de l'activité économique et accroissement du chômage. Mais la productivité, qui résulte de la révolution technologique, est restée deux fois plus élevée qu'il y a vingt ans, et cela grâce à l'aptitude au changement répandue dans l'économie et la société des États-Unis. Toutes les activités ont en effet bénéficié des innovations, même si des transformations douloureuses ont dû être acceptées. La mobilité intellectuelle et professionnelle des hommes aura été – une fois de plus – la source principale de cette aptitude à accepter les changements et à en supporter les conséquences.

La France offre un contraste de périodes d'adaptation brillantes et rapides et de fortes résistances au changement. Depuis la fin du XIX^e siècle, trois facteurs ont souvent freiné l'adaptation de l'économie et de la société : la centralisation, source d'uniformité et de rigidités; le protectionnisme qui, depuis que Méline l'avait introduit pour l'agriculture, s'est étendu à d'autres secteurs et culminera dans les années 30 ; le pacte colonial qui, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, a assuré des marchés tranquilles et profitables. Après 1945, la France change rapidement : la pression du « baby boom », l'humiliation de la défaite de 1940 et de l'Occupation, les nécessités de la reconstruction mobilisent les Français, encore que la France reste isolée de l'environnement extérieur par un protectionnisme qu'encouragent les crises financières. La création de la Communauté économique européenne, qui entraîne un démantèlement des barrières protectionnistes, et la politique de rénovation économique et sociale de la V^e République permettent à la France de retrouver le chemin de la croissance et de bénéficier de l'intensification des échanges internationaux.

Depuis une vingtaine d'années cependant, les résistances au changement se durcissent sous l'effet des rigidités structurelles, de l'attachement des divers groupes professionnels à leurs avantages acquis et de la tendance au vieillissement de la population. Ainsi s'explique l'opposition de nombreux milieux à la mondialisation, qui apparaît comme le levier de dangereux changements économiques et sociaux.

Mais, dans notre pays, le bon sens finit toujours par l'emporter. Après avoir été condamnée à tous les niveaux, y compris celui de l'État, la mondialisation est aujourd'hui reconnue comme un fait incontournable. Ce qui devient important, c'est de la « maîtriser » et de « l'humaniser ». Puissance en France de la politique verbale ! Lueur d'espoir pour l'avenir !



Les exemples que j'ai rapidement évoqués conduisent à faire apparaître quels sont les facteurs qui déterminent, selon les pays et les époques, la capacité d'adaptation des individus et des nations et dont l'influence, variable selon les périodes, entraîne une réaction positive ou une résistance au changement. Je soulignerai les plus importants.

D'abord, l'âge de la population, dépendant de la structure de la pyramide des âges et du rapport entre les actifs et les inactifs. Une population jeune accepte le changement plus que ne le fait une population vieillissante ou vieillie. La période du « baby boom » en France au lendemain de la Seconde Guerre mondiale

en est un exemple. Le vieillissement de la population, qui s'accroîtra dans les décennies à venir, constitue pour notre société et notre économie un défi majeur.

Puis le niveau d'éducation et de formation des hommes. Le problème essentiel en la matière est que les disciplines et les méthodes tendent à favoriser l'adaptabilité des hommes au lieu de les doter d'un ensemble de connaissances considéré comme valable pour toute la vie active. L'accès des jeunes à l'éducation doit être assuré, mais il ne doit pas s'apprécier seulement selon le nombre des élèves, mais aussi en fonction du maintien du niveau des études et de la qualité des élèves et des maîtres. Il est d'autre part évident que la formation ne doit pas se concentrer sur la seule période de la jeunesse, mais être continue afin de permettre l'adaptation de l'individu aux changements qui surviendront tout au cours de sa vie active.

L'adaptation au changement est en troisième lieu favorisée par les qualités individuelles. Le goût de l'initiative, l'esprit d'entreprise donnent à l'acteur de la vie économique et sociale le ressort nécessaire pour faire face au changement. Les sociétés hiérarchisées, les relations rigides entre groupes sociaux, les statuts professionnels qui soumettent ceux qui en relèvent à des règles et des procédures contraignantes, entraînent des comportements dépourvus de flexibilité et conduisent dans certains cas à la sclérose. La mobilité professionnelle et la mobilité géographique favorisent une adaptation rapide au changement. L'exemple des États-Unis est à cet égard éloquent. Mais ce qui importe en fin de compte, c'est la propension au travail qui fournit l'énergie nécessaire pour réagir aux divers défis de la vie.

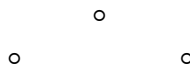
L'adaptation au changement ne concerne pas seulement les individus, elle est aussi l'affaire de l'État. Celui-ci doit être vigilant à l'égard des innovations et des progrès techniques afin d'y préparer les individus et la société, encourager la recherche et l'innovation, instituer des incitations au changement. Il doit être courageux, car il doit stimuler les activités nouvelles au lieu de choisir une attitude défensive et complaisante aux corporatismes. Celle-ci conduit souvent à une politique d'assistance aux activités menacées, qui sauvegarde ce qui est obsolète et condamné à disparaître, aux dépens de l'intérêt à long terme du pays concerné. L'État enfin doit être le porteur d'une ambition nationale.

Enfin l'adaptation au changement est, la plupart du temps, nécessitée par la pression de la concurrence, surtout de la concurrence internationale.

Le protectionnisme intérieur et extérieur diffère les transformations souhaitables, favorise les situations artificielles, inflige au pays qui le pratique des retards graves par rapport à ses concurrents internationaux. Tôt ou tard, l'adaptation devra se produire, mais le prix de tout retard sur le plan économique et social n'en sera que plus élevé et il devra être payé.

Si l'adaptation au changement est un facteur nécessaire de progrès, on ne peut cependant ignorer qu'elle s'accompagne de coûts économiques, sociaux et humains, ceux-ci pouvant expliquer souvent une complaisance, plus ou moins générale, à l'égard des résistances individuelles et collectives qui ne manquent pas de se produire. Les coûts économiques tiennent aux rationalisations et aux restructurations, qui peuvent affecter des pans entiers de l'activité économique, et des régions importantes. Parmi les coûts économiques qui en découlent, le chômage est le plus grave. Quant aux coûts humains de l'adaptation, ils frappent les individus qui ne peuvent, du fait de leur âge, de leur formation, de leurs traditions, faire preuve de la mobilité géographique ou professionnelle nécessaire aux transformations requises.

On rencontre là le douloureux problème des « laissés pour compte » du progrès. C'est pourquoi on a pu voir se mettre en place, dans les pays affectés par d'importants changements, des politiques dont le but est de réduire leurs coûts ou d'en atténuer les effets négatifs. Elles ne seront cependant efficaces que si elles aident les victimes du changement à s'adapter aux nouvelles conditions de l'activité et si elles sont temporaires ; sinon, elles tendent à entraîner chez les individus une acceptation passive du changement et à perpétuer des situations artificielles. La politique d'adaptation ne saurait être une politique durable d'assistance généralisée.



Dans le siècle où nous sommes entrés, l'accélération des découvertes scientifiques, le développement de technologies de plus en plus sophistiquées qui, comme les technologies de l'information, irradiant la société tout entière, soumettront les individus et les nations à des changements rapides qu'impose la pression de la compétition mondiale. C'est la formation des hommes qui sera le facteur décisif de l'adaptation à ces changements qui conduisent, en fin de compte, à un plus grand bien-être.

Le progrès du savoir et de l'action est souvent ingrat. Mais le changement incite l'homme à maîtriser sa nature, à rendre plus équilibrée l'évolution de l'économie et de la société, à mettre en œuvre l'idée de solidarité et, pour reprendre la formule de Condorcet, « à marcher d'un pas ferme et sûr dans la route de la vérité, de la vertu et du bonheur ».